

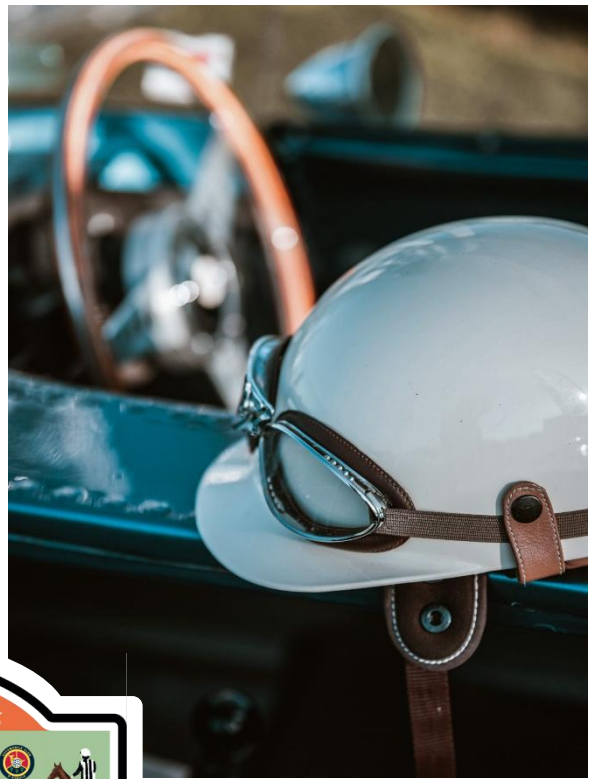
# REGLEMENT INTERIEUR

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026



Version Française

POLO CLUB DU DOMAINE DE CHANTILLY





# Le programme officiel



## De 9H00 à 10H00

Cette journée placée sous le signe de la passion automobile et de la convivialité débutera pour la première fois depuis l'Abbaye de Chaalis, un joyeux architectural et son jardin remarquable à seulement 30 Min au nord de Paris.

**Stationnement des équipages au pieds des ruines , petit déjeuner gourmand , visite du domaine et immersion sonore de la chapelle Royale.**

S'en suivra un briefing de l'organisation avant de s'élancer pour un rallye de navigation qui s'annonce passionnant.

Plus d'informations : <https://www.domainedechaalis.fr>

## ABBAYE DE CHAALIS



## RALLYE DE NAVIGATION



## De 10h00 à 13H00

Après un petit déjeuner gourmand, les équipages inscrits s'élanceront en rallye de navigation à la découverte des plus belles routes de la région.

Une halte exclusive dans un château et spécialement privatisé pour l'occasion attendra tous les participants à mi parcours.

**Une animation autour de la crème chantilly sera proposée aux équipages ☺. A consommer sans modération**

Après avoir parcouru une centaine de kilomètres , les équipages rejoindront le Polo Club d'apremont.

## De 13H00 à 16H00

Après l'effort, le réconfort ! Une réception chic attendra tous les équipages pour déjeuner !

**Une zone VIP dédiée sera à disposition et profiter d'un déjeuner assis servit par notre partenaire traiteur tout en suivant la finale de l'OPEN DE France DE POLO.**

Peu de gens le savent, mais ce sport demeure le jeu collectif le plus ancien et l'un des plus dangereux au monde.

Et vous, quelle équipe allez-vous soutenir ?

Plus d'informations : <https://www.poloclubchantilly.com>

## FINALE DE L'OPEN



# LISTE D'ELIGIBILITE



La liste des véhicules mentionnés ci-dessous est loin d'être exhaustive.

**Votre véhicule n'apparaît pas ?** Contactez-nous pour toutes questions relatives au véhicule que vous souhaitez inscrire. Nous acceptons tous les véhicules présentant un intérêt historique automobile. En revanche, les « Youngtimers » et les SUV ne sont pas acceptés. Tous les véhicules d'avant guerre sont prioritaires.



**COLLECTION/  
MODERNES**  
Tous modèles &  
replicas



**COLLECTION**  
Tous modèles



**COLLECTION/  
MODERNES**  
Tous modèles



**COLLECTION**  
1300 1750 1900 2000  
Bertone Duetto ...  
**MODERNES** : 4C, 8C



**COLLECTION**  
Tous modèles



**COLLECTION**  
190SL, 280SL, 300SL  
**MODERNES**  
SLS, AMG GT



**COLLECTION/  
MODERNES**  
A106, A108, A110, A310,  
A610



**COLLECTION**  
Tous modèles



**COLLECTION**  
Tous modèles  
TD, TC, A, B, Midget...



**COLLECTION/  
MODERNES**  
Tous modèles



**COLLECTION**  
Mustang, GT40  
**MODERNES**  
Mustang, GT



**COLLECTION**  
1900GT, Manta



**COLLECTION**  
Tous modèles  
**MODERNES**  
R8



**COLLECTION**  
850, 124, 128, 5...



**COLLECTION**  
202, 203, 403, 404, 204,  
504



**COLLECTION**  
Cooper et autres  
Innocenti



**COLLECTION**  
Type C, D, E, XK120  
XK140 MK1 MK2 XJS  
**MODERNES**  
Type F, Project 7



**COLLECTION**  
356, 550, 912, 911  
**MODERNES**  
993, 997, 991, 992, 964



**COLLECTION**  
Tous modèles



**COLLECTION**  
Tous modèles



**COLLECTION**  
Dauphine, 4CV, R5  
turbo, Gordini



**COLLECTION/  
MODERNES**  
Tous modèles



**COLLECTION**  
Flavia, Flaminia,  
Fulvia, Aurelia,  
Aprilia, Stratos



**COLLECTION/  
MODERNES**  
Tous modèles



**COLLECTION**  
503, 3200CS,  
2000CS, 1800, 507



**COLLECTION**  
Elan, Elite, Seven,  
**Modernes**  
Elise, Exige, Evora



**COLLECTION**  
Sptfire, TR2, TR3, TR4, T  
R6, GT6, 2500



**COLLECTION**  
DS Pallas, 2CV,  
Mehari, Ami6/8,  
Dyane, Traction



**COLLECTION/  
MODERNES**  
Tous modèles



**COLLECTION**  
Beetle,  
Karmann, Combi

# REGLEMENT INTERIEUR 2026



Tous les équipages sont amenés à lire attentivement le règlement intérieur rédigé à l'occasion du RALLYE DE L'OPEN 2026. L'inscription d'un véhicule et de son équipage implique l'acceptation du règlement intérieur.

## ARTICLE 1 : ORGANISATION

Le Club d'Aumale présidé par Monsieur Charles LEROY ayant son siège au 5 Avenue de Guise à CHANTILLY, organise le Dimanche 20 Septembre 2026 la 6<sup>ème</sup> édition du « RALLYE DE L'OPEN » au départ de l'Abbaye de Chaalis avec une arrivée prévue au Polo Club d'Apremont dans L'Oise (code postal 60300).

## ARTICLE 2 : VEHICULES ADMIS

Sont admissibles à participer au RALLYE DE L'OPEN, les modèles de toutes marques dont la première année de production est antérieure à 1985 (catégorie CLASSIQUE), tous comme les véhicules modernes à caractère sportif et présentant un intérêt automobile (catégorie PRESTIGE). La catégorie « Youngtimers » et les « SUV » ne sont pas admissibles. L'état de présentation des voitures doit correspondre au cadre du rallye. L'organisation se réserve le droit de refuser un véhicule sans explication si celui-ci ne correspondrait pas à l'état d'esprit de la manifestation. En dehors des plaques officielles du rallye et logos des sponsors officiels, aucune autre forme de publicité n'est acceptée sur les voitures sans accord préalable de la direction de course.

## ARTICLE 3 : ENGAGEMENT

Les droits d'engagement sont mentionnés dans le bulletin d'inscription initialement transmis aux participants. Le tarif d'inscription 2026 est fixé à 270 € pour un équipage de 2 personnes et son véhicule. Ce tarif intègre les prestations suivantes ; l'accès au petit déjeuner pour 2 personnes, remise du road book, les plaques de rallye, la participation au rallye touristique sans oublier le déjeuner pour 2 sous la forme d'un réceptif privatif au Polo Club d'Apremont. Une remise de 10% est accordée aux adhérents du club sur leur participation (245€ par équipage). Des frais supplémentaires sont à prévoir pour un passager supplémentaire au tarif de 50 € pour profiter des mêmes prestations que l'équipage.

## ARTICLE 4 : ADMINISTRATIF

Les équipages devront se présenter au stand des vérifications administratives afin de présenter les documents de bord liés au véhicule participant (certificat d'immatriculation et d'assurance, contrôle technique) toujours en cours de validité. De même pour les membres d'équipage, le permis de conduire des personnes susceptibles de prendre le volant sera demandé. Chaque équipage signera un exemplaire du règlement lors de la remise des plaques de rallye

## ARTICLE 2 : SITUATION SANITAIRE

Dans le cas où les décisions gouvernementales rendraient impossible le maintien de l'évènement, l'organisation reportera l'édition à l'année prochaine (Dimanche 19 septembre 2027).

Le pilote inscrit recevra un mail et devra confirmer sa disponibilité dans un délai 2 mois à compter de la date du report qui sera communiquée par mail. Si l'équipage n'est pas disponible à la date de report, le club proposera un avoir valable sur tous les rallyes organisés en 2026 ou au cas par cas en 2027..

## ARTICLE 6 : ORGANISATION

Chaque véhicule participant veillera à être équipé à bord du matériel suivant ; deux gilets de sécurité, un triangle de pré signalisation. Un extincteur d'une capacité d'un kilo est vivement conseillé.

## ARTICLE 7 : ASSURANCE

Une police d'Assurance R.C. est souscrite par les organisateurs pour garantir la responsabilité civile de l'organisation ainsi que celle de tous les participants pour la durée de la manifestation, conformément au décret 2007-1133 du 24 juillet 2007. Le participant reste seul responsable des dégâts matériels pouvant arriver à son véhicule, ceux-ci n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'organisation. Il appartient aux participants de vérifier auprès de leurs assureurs si leurs différents contrats d'assurance restent valides pendant la durée de la Randonnée. Si ce n'est pas le cas, il leur appartient de prendre toute disposition pour couvrir le pilote, le navigateur et le véhicule contre les risques de la randonnée.

## ARTICLE 8 : CODE DE LA ROUTE

Le véhicule doit impérativement répondre aux exigences du code de la route en vigueur en France. Le parcours du rallye prévoit d'emprunter des voies ouvertes à la circulation. Bien évidemment, tout participant a le devoir de respecter le code de la route, les indications de vitesse, et autres signalisations. Il veillera à être particulièrement vigilant dans la traversée des villages, villes et autres agglomérations. L'exclusion d'un participant pourra être prononcée à la suite du constat d'une conduite dangereuse, d'une infraction grave au code de la route sans oublier tout comportement inamical envers les membres bénévoles de l'organisation. La voiture exclue se verra retirer ses plaques de rallye et devra rejoindre sans détour le polo club de Chantilly.

## ARTICLE 9 : CLASSEMENT

Il est également important de souligner que Le RALLYE DE L'OPEN est une promenade amicale sans aucun classement lié directement ou indirectement à la vitesse.

## ARTICLE 10 : DROIT A L'IMAGE

En s'inscrivant au RALLYE DE L'OPEN, chaque participant donne le droit d'utiliser les photos qui auront été prises le jour de l'évènement ou lors de l'inscription, pour la communication web et presse autour du rallye.

## ARTICLE 11 : REMISE DES PRIX

Les résultats du Rallye seront annoncés après le déjeuner et au terme de la finale de l'Open de France de Polo. Si un équipage gagnant venait à quitter les lieux avant la remise des prix, il écoperait d'une pénalité de 50 points.

Les lots gagnants sont susceptibles d'être modifiés en fonction des dotations reçues par l'organisation.

## ARTICLE 12: DESISTEMENT

Chaque équipage pourra être remboursé à 100% des frais d'inscription s'il se désiste de l'évènement par courrier électronique avant le dimanche 23 août 2026 à l'adresse suivante: inscriptions@clubdaumale.org. Après cette date, 50% de la participation sera remboursée jusqu'au 6 Septembre. 100% de la somme sera retenue après cette dernière échéance.

## ARTICLE 13 : ACCEPTATION

Par son engagement, chaque participant déclare accepter le présent règlement et s'y conformer. La signature du présent règlement leur est demandée en début de journée.



ALPINE

Val d'Europe

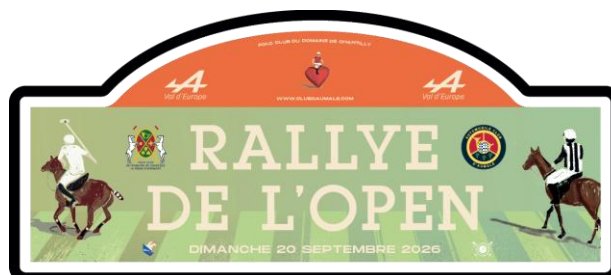


MAISON

TAITTINGER

REIMS

Fournisseur Officiel



# Contactez-nous

Pour toutes questions, n'hésitez pas à solliciter les membres de notre organisation .

## Président du club

**Charles LEROY**

[charles@clubdaumale.org](mailto:charles@clubdaumale.org)

+33 (0)6.75.58.72.83

## Vice-Président

**Benoit DESJARDIN**

[Benoit@clubdaumale.org](mailto:Benoit@clubdaumale.org)

+33 (0)6.88.42.08.54

## Médias

**Jean-Grégoire GARNIER**

[jeangregoire@clubdaumale.org](mailto:jeangregoire@clubdaumale.org)

+33 (0)6.08.56.22.30



**clubdaumale.com**



**clubdaumale**



CLUB D'AUMALE – Association non lucrative loi 1901

5 Avenue de Guise, 60500 CHANTILLY

[inscriptions@clubdaumale.org](mailto:inscriptions@clubdaumale.org) / Website: [www.clubdaumale.com](http://www.clubdaumale.com)